Seniors

Aide à domicile - Activités et Loisirs - Services aux séniors- Résidences

Informations Maintien à domicile

CLIC Eclair'âge (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Le CLIC Eclair'âge est un centre d'information dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans. Il vous oriente vers des services adaptés, vous accompagne dans vos démarches et propose des actions d'information et de prévention.

Le CLIC Eclair'âge peut vous communiquer les listes des services d'aides à domicile, de portage de repas, des hébergements temporaires ou définitifs ainsi que les aides au répit.

Le CLIC Eclair'âge assure également des missions d'aide à la constitution pour les dossiers MDPH.

CLIC Eclair'âge (ouvert au public le matin)
1 faubourg Sainte-Anne
44350 Guérande
02 40 62 64 64
www.cliceclairage.com

Registre des personnes vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a notamment pour mission de recenser les personnes isolées et/ou vulnérables afin de les accompagner en cas de situation particulière (canicule, grand froid, confinement...).

En savoir plus

Aide à domicile

Missions du Service Autonomie à Domicile (SAD) du CCAS de Guérande

Accompagnement et aide aux personnes dans les activités et actes de la vie quotidienne :

- Tâches domestiques : entretien courant du logement, entretien du linge, réfection du lit
- Tâches d'aides humaines : courses, préparation des repas, aide à la toilette (exceptée celle à caractère médical), à l'habillage, à la prise des repas, aux transferts...

Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle :

- Contribution au bien-être de la personne par les activités de la vie quotidienne (lecture, conversation, jeux…)
- Accompagnement des personnes aidées lors de sorties pour des loisirs, des rendez-vous médicaux…
- Aide administrative simple

Faire une demande de prise en charge

En fonction de votre situation, le CLIC pourra vous orienter vers le Service Autonomie à Domicile (SAD) du CCAS ou tout autre service.

Une évaluation de vos besoins sera réalisée à votre domicile afin d'apporter une réponse individualisée, par un agent du CCAS, en fonction de votre logement et de vos habitudes de vie.

Coût de la prise en charge

Le SAD du CCAS pratique un tarif social. Vos charges et vos ressources vous seront demandées pour établir un devis. Vous pouvez aussi obtenir selon votre situation un financement de la part de votre mutuelle, votre caisse de retraite, votre assurance ou du conseil départemental.

Si vous faites appel à un service autonomie à domicile, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt. Une attestation fiscale est transmise chaque année à cet effet.

Télécharger la Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante

Téléassistance

La téléassistance est un service qui permet d'assurer un contact 24h/24h, de jour comme de nuit, pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Ce système permet ainsi de vivre à son domicile en toute sécurité et d'obtenir assistance et réconfort à tout moment.

L'installation et le suivi se fait en partenariat avec la société Vitaris et le Conseil Départemental. La gestion administrative a lieu au CCAS.
L'instruction du dossier se fait uniquement sur rendez-vous avec les justificatifs suivants :

- Copie du dernier avis d'imposition (ou non-imposition)
- 1 relevé d'identité bancaire
- Les coordonnées d'au moins 1 personne géographiquement proche (possédant de préférence les clés de l'usager en cas d'appel).

Cas particuliers :

- Une personne très isolée, n'ayant pas de contact, peut également bénéficier de la téléassistance
- Pour les personnes handicapées de moins de 60 ans, un justificatif de la reconnaissance du handicap doit être fourni
- Pour les personnes de moins de 60 ans privées d'autonomie de manière ponctuelle, un justificatif sera demandé.

Téléchager la plaquette

Animations seniors

Pour favoriser le lien social sur la Ville, le CCAS édite tous les 2 mois le « PASS'Agé » (Programme d'Animations Sociales et Solidaires pour les seniors). Ce programme est disponible au CCAS ou téléchargeable sur le site. Les animations à destination des seniors se construisent avec vous, n'hésitez pas à faire remonter vos envies, vos besoins, au CCAS.

Quelques exemples d'animations proposées :

Les séances Ciné m'accueille

Parce que la culture constitue un vecteur d'intégration et d'épanouissement, le Centre Communal d'Action Sociale de Guérande organise des séances de cinéma ouvertes à tous et adaptées aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées. Elles se terminent par un temps d'échange et de convivialité autour d'un goûter. Ces séances bénéficient de conditions optimales handi-accueillantes en partenariat avec l'association HANDY-RETRO.
3 séances dans l'année sont proposées au Ciné-presqu'île de Guérande au tarif de 5 euros.

Les actions intergénérationnelles

Le pôle Autonomie du CCAS et les services de la ville organisent des temps de convivialité entre les bénéficiaires du service d'Aide à domicile du CCAS de Guérande et les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Les Chevaliers Gambettes » (lotos, sorties...). Un goûter est partagé à la fin de chaque activité.

Le repas des aînés

En début d'année, la Ville organise, sur inscription, pour les aînés un repas animé (transport disponible en cas de difficulté de déplacement). Des coffrets-cadeaux peuvent être proposés aux personnes ne pouvant participer au repas pour des raisons de santé.

Pour connaître les dates d'inscriptions pour les repas ou les colis, veuillez contacter le CCAS. Elles se font en général début novembre pour janvier de l'année suivante.

Les activités culturelles

Le centre culturel Athanor et la Porte Saint-Michel - Musée de Guérande proposent de nombreuses activités tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous renseigner.

La Médiathèque Samuel Beckett
Portage à domicile de livres, livres audio et DVD

La Médiathèque dessert à domicile, une fois par mois, les personnes âgées ou à mobilité réduite abonnées.
Médiathèque Samuel Beckett - **02 40 24 75 91**
mediatheque@ville-guerande.fr

Les actions de prévention

Le CCAS avec le soutien financier d'autres organismes met en place régulièrement des actions de prévention :

- atelier numérique
- dépistage audio
- atelier bien-être et mémoire...

Suivez notre actualité pour recevoir le "Pass'âgé" en vous inscrivant auprès du CCAS.

Soutien aux aidants

CLIC Eclair'âge (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Le CLIC Eclair'âge peut vous communiquer les aides au répit.

CLIC Eclair'âge (ouvert au public le matin)

1, faubourg Sainte-Anne 44350 Guérande
02 40 62 64 64
www.cliceclairage.com

ALFa REPIT – Relais des Aidants - Halte répit

Lieu d'écoute, d'informations et d'accompagnement des aidants

02 40 66 94 58

www.alfarepit.fr

Permanences Caisse de Retraite CARSAT

39 60 (fixe) ou **09 71 10 39 60** pour la prise de rendez-vous.
Permanences au CCAS (sur rdv)

Les transports

CLIC Eclair'âge (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Le CLIC Eclair'âge peut vous communiquer la liste des transports adaptés.

CLIC Eclair'âge (ouvert au public le matin)

1, faubourg Sainte-Anne 44350 Guérande
02 40 62 64 64
www.cliceclairage.com

LILA PRESQU'ÎLE

A la demande

Ce service de transport collectif permet de faire des trajets non assurés par des lignes régulières. Il est réservé aux personnes qui résident sur le territoire de CAP Atlantique.

Tel : 02 40 62 32 33.

Ce service fonctionne

- du lundi au samedi

9h – 9h30 / 11h30 – 12h

14h – 14h30 / 16h30 – 17h

- Le mercredi et samedi, tranche horaire supplémentaire

18h – 18h30

« Arrêt à Arrêt »

Vous êtes pris en charge à l'un des 300 arrêts « LILA PRESQU'ILE » du territoire et conduit à un autre arrêt (sur les tranches horaires).

"Porte à Porte"

Lila à la demande propose aussi son service aux personnes à mobilité réduite. Un véhicule adapté avec personnel formé vient vous chercher à votre domicile et vous emmène sur le lieu de votre choix (sur les tranches horaires).

Public pouvant bénéficier de ce service « Porte à Porte » :

- Personnes âgées de 80 ans et plus
- Bénéficiaires d'une carte d'invalidité
- Personnes ayant des difficultés de déplacement (justificatif médical demandé)

Navette "Ty' Gwen" à Guérande

La navette "Ty' Gwen" dessert les principaux secteurs de Guérande toutes les 30 minutes (parc d'activités de Villejames , centre aquatique, hôpital de Guérande, porte St-Michel, quartier du Léchet, Gendarmerie, La Pradonnais, Athanor, Kerbiniou…).

GUERANDE MOBILITE SOLIDAIRE

Vous n'avez pas de moyen de transport et vous souhaitez vous déplacer pour :

- Un rendez-vous médical
- Faire des courses
- Rendre visite à un proche

Utilisez le service de transport solidaire en adhérant à l'association (+ frais kilométriques)

07 75 81 47 43

guemobsol@gmail.com

Télécharger le guide mobilité du CCAS

Les Hébergements seniors à Guérande

Liste des établissements d'hébergement disponible auprès du CLIC ou sur le site Via Trajectoire

- **« Les Saulniers » - Mutualité retraite**
  Résidence Autonomie
  Chemin de Versailles
  44350 Guérande
  02 40 24 87 90
  Appartement de 35 à 55 m²
- **« Fleur de sel »** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
  Avenue Pierre de la Bouexière
  BP 25419
  44353 Guérande CEDEX
  02 40 62 65 40
- **Accueil de jour « La pause-café »**
  Hôpital Intercommunal de la Presqu'ile Guérande-Le Croisic
  Accueil résidence « Fleur de sel »
  Avenue Pierre de la Bouexière
  BP 25419
  44353 Guérande CEDEX
  02 40 62 64 61
- **EMEIS « Les Ecrivains »** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
  42 rue des Mimosas
  44350 Guérande
  02 28 55 06 00

Le Prêt gratuit de rampes d'accès amovibles et fauteuils roulants

Le CCAS met à disposition gratuitement des rampes d'accès amovibles. Le dossier est à constituer au CCAS.

En savoir plus

Formulaire de demande de renseignements CCAS VILLE DE GUERANDE

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Oui Non

Valider

Ville de Guérande

HOTEL DE VILLE
7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h